



CANOE KAYAK QUÉBEC

4545, avenue Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, Succursale M
Montréal, (Québec) H1V 3R2 Tél. : (514) 252-3086 Télécopieur : (514)
252-3094

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE DE L'AQCKV TENUE À LACHINE LE 15 OCTOBRE 2011.

ÉTAIENT PRÉSENTS

**Jean-François Meunier	Président de CKQ et Club Lac Sergent
* William McKee	CKQ et CKC
**Georges Delisle	CKC + CKQ + Lac-Beauport
*Madeleine Hall	Club Pointe-Claire
*Michel Ducharme	CKQ
*Christine Granger	Coordonnatrice au développement CKQ + Lachine
*Daniel Caumartin	Club Otterburn
* Francine Guimond	Club Cartierville
**Nicolas Blanchette	Club Sherbrooke
*Michelle Comtois	Club Sherbrooke
*Lise Lapointe	Club Shawinigan
Danielle Arbour	Club Pointe-Claire
*Éric Beauchesne	Club Trois-Rivières
Véronique Laquerre	Club Trois-Rivières
*Andrew Moore	Club Cascades
Maureen Fehr	Club Cascades
*Lou Lukanovich	Club Viking
Catherine Blackburn	Club Otterburn
Pierre Breza	Club Cartierville
*Jean-Guy Lahaie	Directeur Technique CKC et DOC intérimaire

* = Droit de vote

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution no AGS AQCKV 11-10-15-01

Proposée par Lise Lapointe

Appuyée par Francine Guimond

Il est résolu d'ouvrir l'assemblée à 15h46.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. **VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le quorum est atteint : sont présents 7 administrateurs de CKQ et 11 représentants de club.

3. **ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE**

Michel Ducharme propose Jean-François Meunier.
Aucune autre proposition.
Jean-François Meunier accepte.

Résolution no AGS AQCKV 11-10-15-02.

Il est résolu de nommer Jean-François Meunier à titre de président d'assemblée.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Jean-Guy Lahaie lit l'avis de convocation qui a été envoyé à tous les membres.

5. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Jean-François Meunier présente l'ordre du jour.

Résolution no AGS AQCKV 11-10-15-03

Proposée par Andrew Moore
Appuyée par Éric Beauchesne

Il est résolu d'accepter la lecture de l'ordre du jour.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. **ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION ET DE DEUX SCRUTATEURS**

Jean-François Meunier propose Daniel Caumartin à titre de président d'élection.
Jean-Guy Lahaie propose Danielle Arbour et Catherine Blackburn à titre de scrutatrices.

Les trois candidats acceptent.

Résolution no AGS AQCKV 11-10-15-04

Il est résolu que Daniel Caumartin agisse à titre de président d'élection et que Danielle Arbour et Catherine Blackburn agissent à titre de scrutatrices.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS DE L'AQCKV

Quatre postes d'administrateurs sont soumis à l'élection (postes occupés par Jean-François Meunier, Daniel Tessier, Michel Ducharme et Georges Delisle).

Jean-Guy Lahaie, directeur technique, confirme que les quatre administrateurs sortants ont manifesté l'intention de se représenter au poste d'administrateur.

Aucune autre candidature n'est parvenue au bureau de CKQ.

Résolution no AGS AQCKV 11-10-15-05

Il est résolu que Jean-François Meunier, Daniel Tessier, Michel Ducharme et Georges Delisle sont élus par **ACCLAMATION** administrateurs de CKQ pour deux années.

8 NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DES OFFICIELS DES ENTRAÎNEURS ET DES ATHLÈTES

REPRÉSENTANT DES OFFICIELS (et COD Québec)

Yves Chalifoux ayant démissionné de son poste en cours de mandat le poste de COD a été remis en élection par les officiels de la Division.

Jean-Guy Lahaie a été élu par ses pairs COD Québec et représentant des Officiels au Conseil de l'AQCKV. Mandat de deux ans.

REPRÉSENTANT DES ENTRAÎNEURS

En réunion ce matin au Bassin les Entraîneurs ont élu Mathieu Pelletier au titre de président du CECKVQ et représentant des Entraîneurs au Conseil de l'AQCKV.

NB : les Entraîneurs ont aussi nommé Marc Creamer pour siéger au Comité de Haute Performance.

REPRÉSENTANT DES ATHLÈTES

En réunion ce matin au Bassin les Athlètes ont élu Pierre-Luc Laliberté au titre de représentant des Athlètes Conseil de l'AQCKV.

NB : les Athlètes ont aussi nommé Marc-Alexandre Gagnon pour siéger au Comité de Haute Performance.

9 **FRAIS DE COTISATION 2012-2013**

Les frais de cotisation annuels actuels pour les clubs membres actifs sont présentement de 775,00\$, consistant en une cotisation de base de 300,00\$ + 475,00\$ pour couverture d'assurance responsabilité civile générale. Un frais administratif de 200,00\$ est aussi ajouté et remboursable sur présentation d'un rapport du club des activités d'initiation et de récréation durant la saison de compétition.

Le CA a résolu de fixer les frais de cotisation des clubs 2012-2013 incluant les frais d'assurance responsabilité civile générale et l'assurance responsabilité civile des administrateurs au montant de :

- 325,00\$ + 475,00\$ pour un club membre actif
- 175,00\$ + 475,00\$ pour un club de moins de 2 ans
(Le frais administratif de 200,00\$ remboursable est maintenu)
- 50,00\$ pour membre individuel (sans aucune assurance)
- Pour les clubs membres affinitaires la cotisation de base est de 125,00\$ et ils doivent prouver posséder une assurance responsabilité civile générale d'au moins 2 millions. S'ils veulent adhérer à la police d'assurance de l'association des frais de 475,00\$ seront alors ajoutés au tarif de base.

10 **FRAIS D'INSCRIPTIONS AUX CHAMPIONNATS PROVINCIAUX 2012 ET AUX QUALIFICATIONS AUX CHAMPIONNATS CANADIENS 2012**

Les membres du CA ont décidé de conserver le statu quo concernant les frais d'inscription à ces compétitions pour l'année 2012, soient :

1. 13,00\$ pour bateau monoplace
2. 18,00\$ pour bateau biplace
3. 24,00\$ pour bateau quadruple
4. 28,00\$ pour canot de guerre

11 **FRAIS D'ENREGISTREMENT DES CANOTEURS À L'AQCKV 2011-2012**

Le CA a été résolu de conserver les frais d'enregistrement à l'AQCKV en 2012-2013 à 15,00\$ pour toutes catégories d'athlètes compétitifs et ceux participant aux compétitions des bateaux dragons.

Aucun frais d'enregistrement pour les participants non compétitifs ou en initiation ou en récréation.

12 **AFFAIRES NOUVELLES**

Nil

13 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Résolution no. AGS AQCKV 11-10-15-06

Proposée par Nicolas Blanchette
Appuyée par Francine Guimond

Il est résolu de lever l'assemblée à 16h10

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

Président

Secrétaire

(AGS-11-10-15.pv)